

Adresse des officiers, sous-officiers et gendarmes préposés à la police de la 6ème division de l'armée du Rhin, en détachement à Besançon (Doubs), lors de la séance du 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse des officiers, sous-officiers et gendarmes préposés à la police de la 6ème division de l'armée du Rhin, en détachement à Besançon (Doubs), lors de la séance du 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. pp. 111-112;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1995\\_num\\_99\\_1\\_17540\\_t1\\_0111\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17540_t1_0111_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 07/10/2019

sol stérile de nos tribunes, et trop longtems souillés en passant par des bouches impures; c'est alors, mais c'est alors seulement, que vous pourrés jouir de la glorieuse satisfaction, d'avoir mis successivement à l'ordre du jour la liberté du monde, la mort des tyrans et le bonheur du peuple.

Quant-à-nous intimement unis par le respect et par les principes à la Convention nationale, nous lui rapporterons tous nos travaux et toutes nos affections; organes des loix qui émanent d'elle, nous donnerons l'exemple de s'y soumettre à tous les citoyens que nos fonctions rapprocheront de nous. Puissent nos principes habituels, nous mériter leur confiance! ils veront du moins, dans notre conduite constante, la soumission à vos décrets, le respect pour les moeurs, la fraternité pour tous les vrais républicains, l'horreur pour toutes les factions de quelque manteau qu'elles s'enveloppent, la haine pour les intrigants, les fripons et les factieux de quelque masque qu'ils se couvrent, le dévouement le plus sincère et le plus entier à la représentation nationale, l'amour de l'ordre et la seule ambition dont le patriote puisse s'enorgueillir, celle de concourir à la félicité de ses semblables.

Vive la République.

CERRAU, *président*,  
LEJIRERBAN, *commissaire national*  
et quatre autres signatures.

### 35

**Les officiers, sous-officiers et gendarmes préposés à la police de la sixième division de l'armée du Rhin, en détachement à Besançon [Doubs], expriment leur indignation sur la conduite des gendarmes de Marseille, protestent de leur dévouement à la Convention et de leur haine pour les ennemis de la révolution.**

**Mention honorable, insertion en entier au bulletin (81).**

[*Les officiers, sous-officiers et gendarmes préposés à la police de la sixième division de l'armée du Rhin, en détachement à Besançon, à la Convention nationale, s. d.*] (82)

Les officiers, sous-officiers et gendarmes préposés à la police de la sixième division de l'armée du Rhin, en détachement à Besançon, viennent exprimer à la Convention nationale leur vive indignation, leur profonde douleur, sur la conduite de leur cy-devant camarades, *les gendarmes de Marseille*.

Ah! croyez augustes représentants de la première nation de l'univers que nous sommes bien loin de partager les sentimens criminels de ces

hommes pervers qui destinés à assurer le triomphe des loix, ont osé s'opposer à leur exécution. Nous détestons leur conduite, nous l'avons en horreur; nous aurions avec joye, avec transport répandu notre sang pour nous opposer à l'horrible frénésie de ces coupables corrompus.

Le gouvernement représentatif, démocratique, la liberté, l'égalité en droit, la fraternité, le plus profond respect pour les loix émanées de la volonté générale, voilà les divinités que nous adorerons jusqu'à notre dernier soupir.

Nous jurons donc haine aux tyrans, aux oppresseurs, aux aristocrates, aux anarchistes, aux intrigants, à tous les scélérats qui se couvrent du manteau sacré du patriotisme pour déchirer la république.

Qu'il est grand! qu'il est majestueux! le spectacle qu'offre à l'univers la Convention nationale: depuis cette époque à jamais mémorable chère aux français, aux amis de la liberté, de l'humanité, où elle foudroya de son tonnerre cette tourbe impie, qui osait l'opprimer, et la France avec elle. Tous ses décrets sont marqués au coin de la justice et de l'utilité publique. L'agriculture cette première source des richesses va s'améliorer. Le commerce cette ame vivifiante d'un grand état, qui lie les nations et les hommes entr'eux: qui fournit à nos besoins va renaître de ses cendres: les beaux-arts qui font la gloire des régimes qui les ont honorés, le charme des artistes qui les cultivent, la consolation de tous ceux qui en jouissent; protégés et encouragés vont immortaliser le règne de la liberté.

La justice cette divinité tutélaire souillée trop longtems par de grands criminels, qui avaient dénaturés son essence, reçue enfin dans sa véritable acception promet les plus beaux jours à la république, elle assurera le triomphe de l'innocent, la punition du coupable, la prospérité du gouvernement qui l'a mise à l'ordre du jour, pour n'en sortir jamais.

C'est actuellement, représentants, que vous pouvez parcourir les grandes communes et les campagnes; vous jouirez du plus grand des bonheurs, celui de voir des hommes qui vous doivent le leur. Partout vous entendrez bénir vos travaux, partout vous verrez couler les larmes de la reconnaissance. Là ce sera un père que vous aurez rendu à une famille désolée qui ne vivait que de ses travaux; ici une mère à ses enfans, à des enfans infortunés qui gémissaient de son absence; là une femme à son mari, et dans tous les lieux des hommes sensibles qui applaudiraient à votre justice, ce n'est plus la terreur qui a régné trop longtems sur un peuple libre, ce n'est plus ce monstre hydeux, qui vous prodiguera de l'encens, vous le recevrez de la sensibilité de la vertu. Vous n'apprendrez pas le voeu du peuple par quelques adresses mensongères, dictées trop souvent par l'enthousiasme du crime ou arrachées par la crainte et l'astuce; vous l'apprendrez par le peuple lui-même: et lorsqu'il vous dira de rester à votre poste, le bonheur que vous lui préparez, et dont il commence à jouir, sera un sur garant de sa véracité qu'il désire ce qu'il demande.

(81) P.-V., XLVII, 133.

(82) C 322, pl. 1353, p. 42.

Les gendarmes préposés à la police de l'armée de la 6<sup>e</sup> division en détachement à Besançon, sentant le besoin d'unité, de suite, de force dans le gouvernement, vous prient de rester à vos postes, de continuer à réparer les maux affreux causés par le système de terreur; de déployer toute votre justice contre ceux qui oseraient vous dicter des lois; de ne pas oublier que si vous cessiez un instant d'être libres, la France serait esclave: et de vous souvenir aussi que la liberté d'un peuple tient à ses lumières, et à ses vertus; sans doute vous ne négligerez rien pour propager les unes et les autres.

Si nos biens peuvent être utiles à la patrie, dans tous les temps, la Convention nationale peut en disposer. Nous nous garderons bien de former aucune ligue pour notre défense particulière. La république n'est pas dissoute. La loi existe, elle nous protégera contre les oppresseurs. Nous jurons de n'avoir d'autre point de ralliement que la Convention; de combattre à toute outrance ses ennemis extérieurs et intérieurs et de périr mille fois plutôt que de laisser attenter à sa liberté.

LORAIN, *commandant du détachement et huit autres signatures.*

### 36

#### **Le comité révolutionnaire du district de Carpentras [Vaucluse] jure de seconder les efforts de la Convention nationale (83).**

[*Le comité révolutionnaire du district de Carpentras à la Convention nationale, le 2 vendémiaire an III*] (84)

Représentans d'un peuple libre,

Nouvellement élu à des fonctions importantes dont nous redoutons le fardeau, notre premier devoir est de verser dans votre sein nos sollicitudes et de vous faire notre profession de foi politique.

Patriotes de 89, nous avons combattu pendant six ans l'aristocratie et la tyrannie sous toutes les formes. Nous avons puissamment concouru à briser leur joug: pourrions-nous encore nous y soumettre? non, représentans, nous sommes français, et nous sentons le besoin de la liberté. Mais, nous vous le disons avec franchise, cette liberté est compromise, si vous ne prenez une attitude ferme contre les tyrans de toute espèce. Les plus dangereux ne sont pas ceux qui affichent la haine de la révolution. Depuis longtemps ils ont perdu l'espoir de renaître, et s'ils oseraient encore le manifester, le peuple est là pour les écraser.

Mais ce bon peuple a des ennemis d'autant plus dangereux qu'ils ne s'en méfient pas, et que c'est lui qui les a élevés. Ces ennemis sont ceux qui marchant sur les traces de Robespierre cherchent à maîtriser les autorités auxquelles ils doivent obéir, avilissent les magistrats qu'ils ne peuvent faire fléchir à leur volonté, gâtent les meilleures institutions en voulant donner aux sociétés populaires un caractère de représentation qu'elles n'ont pas, font tous leurs efforts pour détourner de la Convention nationale la confiance qui lui est nécessaire pour sauver la république, entravent la marche du gouvernement révolutionnaire en épargnant les méchants qui peuvent servir leurs passions.

Oui, représentans, nous osons vous le dire, le français aime la liberté, mais il n'est pas encore libre. Est-il une seule commune qui ne soit influencée par quelques hommes qui, fussent-ils encore plus patriotes, cessent d'être républicains, et deviennent les ennemis de l'égalité en comprimant les opinions? Votez aujourd'hui contre eux, ils vous notent sur leurs registres, et à la moindre occasion ils se vengent en tyrans. N'aurions-nous donc renversé le tyran titré que pour voir prendre sa place à une infinité de tyrannaux qui en masse pèsent d'avantage sur l'homme probe?

L'homme probe! voilà, représentans, celui qui dans chaque point de la république mérite la confiance du peuple. Oui, représentans, qu'on s'attache avant tout à la probité, et la république sera impérissable. Mais si la probité n'est jamais qu'un vain nom, si les scélérats continuent d'usurper son influence, nous le disons avec regret, l'édifice républicain s'écroule.

Pourquoi retarder l'exécution du sage décret qui ordonne à tous les fonctionnaires publics de rendre compte de leur fortune depuis la révolution? Combien de fortunes colossales ne découvrirait-on pas, qui n'ont de base que la rapine et le brigandage? vous avez été grands le jour où vous vous êtes levés en masse pour décréter la soumission de votre fortune au creuset de l'épuration. Mais nous ne vous rendrons des actions de grâces que quand ce décret sera exécuté et que tous les fonctionnaires publics auront imité votre exemple.

Votre destinée est de faire le bonheur du grand peuple que vous représentés. Vous ne la remplirez qu'en abjurant toute haine, toute passion individuelle. Epurez-vous si vous connaissez des membres qui soient indignes de siéger au sénat national, et qu'une fois pour toutes en parlant de la Convention nationale on ne puisse refuser à aucun de ses membres la qualité de père du peuple. Ralliez-vous aux vertus et à la liberté, et vous serez le point de ralliement de tous les français, comme vous avez toujours été et serez toujours le nôtre.

Oui représentans, fermes dans notre poste, nous jurons de seconder vos efforts pour terrasser les tyrans de quelque masque qu'ils se couvrent. Nous mettrons à l'ordre du jour la justice, mais ce sera celle qui fait trembler l'aristocratie et le faux patriote. Le premier est déjà frappé par la loi, et c'est la faute des magistrats du peuple s'il ose lever la tête. Le se-

(83) P.-V., XLVII, 133.

(84) C 321, pl. 1346, p. 24.